

Comptes Annuels

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023



COGEPARC

Société d'Expertise Comptable
& de Commissariat aux Comptes
Inscrite à l'Ordre des
Experts-comptables et à la
Compagnie Régionale de Lyon

L Y O N
Le Thélarnos - CP 202
12, quai du Commerce
69336 Lyon Cedex 09
Tél. +33 (0)4 72 53 25 50
Fax. +33 (0)4 72 53 25 51

L A G N I E U
56, avenue de l'Etraz
01150 Lagnieu
Tél. +33 (0)4 74 40 32 32
Fax. +33 (0)4 74 40 32 33

C R É M I E U
19, cours Baron Rayerat
38460 Crémieu
Tél. +33 (0)4 74 92 43 74
Fax. +33 (0)4 72 53 25 51

cabinet@coqeparc.com
www.coqeparc.com

SA au capital de 205 500 €
RCS Lyon B 964 501 305
TVA NII FR47964501308

ETATS FINANCIERS AU 30/06/2023

SAS ORLY DISTRIBUTION

8 place GASTON VIENS
94310 ORLY
Siret : 38149915100011

Compte de résultat

	30/06/2023	30/06/2022
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	133 249 176	120 170 541
Production vendue (biens)	18 815 130	16 402 615
Production vendue (services)	3 647 770	2 801 665
Chiffre d'affaires net	155 712 075	139 374 821
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	79 694	72 398
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	546 355	900 494
Autres produits	582 498	565 222
Total I	156 920 621	140 912 936
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	124 032 656	110 411 017
Variations de stock	-1 270 584	-1 207 890
Achats de matières premières et autres approvisionnements	418 510	302 424
Variations de stock	-20 919	-19 097
Autres achats et charges externes (a)	12 721 187	10 944 335
Impôts, taxes et versements assimilés	2 579 518	2 481 176
Salaires et traitements	9 128 168	9 060 466
Charges sociales	3 110 786	3 226 257
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 007 845	1 840 387
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	375 634	261 500
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	108 500	21 000
Autres charges	30 784	31 530
Total II	153 222 084	137 353 105
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	3 698 537	3 559 831
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		44 013
Perte supportée ou bénéfice transféré IV	512	535
Produits financiers		
De participation (3)	1 074 608	497 584
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	43 712	34 156
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	1 118 320	531 740
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	259 833	110 537
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	259 833	110 537
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	858 488	421 203
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	4 556 513	4 024 511

Compte de résultat (suite)

	30/06/2023	30/06/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	43 056	124 947
Sur opérations en capital	8 080	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	51 136	124 947
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	219 117	10 041
Sur opérations en capital	622	232
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	58 035	123 510
Total charges exceptionnelles (VIII)	277 774	133 784
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-226 638	-8 837
Participation des salariés aux résultats (IX)	652 349	695 212
Impôts sur les bénéfices (X)	985 938	976 801
Total des produits (I+III+V+VII)	158 090 078	141 613 636
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	155 398 489	139 269 975
BENEFICE OU PERTE	2 691 589	2 343 661
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	1 099 368	23 299
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	34 800	3 770

Comptes Annuels

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023



COGEPARC

Société d'Expertise Comptable
& de Commissariat aux Comptes
Inscrite à l'Ordre des
Experts-comptables et à la
Compagnie Régionale de Lyon

L Y O N
Le Thélémios - CP 202
12, quai du Commerce
69336 Lyon Cedex 09
Tél. +33 (0)4 72 53 25 50
Fax. +33 (0)4 72 53 25 51

L A G N I E U
56, avenue de l'Etraz
01150 Lagnieu
Tél. +33 (0)4 74 40 32 32
Fax. +33 (0)4 74 40 32 33

C R É M I E U
19, cours Baron Ravaud
38460 Crémieu
Tél. +33 (0)4 74 92 43 74
Fax. +33 (0)4 72 53 25 51

cabinet@cojeparc.com
www.cogeparc.com

SA au capital de 205 500 €
RCS Lyon B 964 501 308
TVA NII FR47964501308

ETATS FINANCIERS AU 30/06/2023

SAS ORLY DISTRIBUTION

8 place GASTON VIENS
94310 ORLY
Siret : 38149915100011

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de la société

SAS ORLY DISTRIBUTION

Pour l'exercice du 01 juillet 2022 au 30 juin 2023

Et conformément à nos accords et aux termes de notre lettre de mission , nous avons effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des experts comptables.

A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 24 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euro
Total bilan	52 306 896
Chiffre d'affaires	155 712 075
Résultat net comptable (Bénéfice)	2 691 589

Fait à Lyon

Signé électroniquement le 03/10/2023 par
Christian Laurain



Pour SA COGEPARC, Christian LAURAIN

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/06/2023	Net 30/06/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	230 507	229 823	684	
Fonds commercial (1)	10 601 352		10 601 352	10 601 352
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	15 829 359	10 287 605	5 541 753	6 345 382
Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 770 015	5 629 862	2 140 153	2 311 470
Autres immobilisations corporelles	17 984 897	13 036 759	4 948 138	4 279 143
Immobilisations corporelles en cours	53 295		53 295	304 763
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	35 229		35 229	35 229
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	5 336 115		5 336 115	5 237 257
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 380		2 380	3 080
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	57 843 149	29 184 049	28 659 100	29 117 675
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	111 034		111 034	90 114
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	10 061 307	371 818	9 689 489	8 531 878
Avances et acomptes versés sur commandes	39 903		39 903	39 903
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 411 805	3 095	1 408 710	1 910 626
Autres créances	7 786 858	91 622	7 695 236	5 675 827
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	1 936 925		1 936 925	692 058
Disponibilités	2 546 279		2 546 279	3 003 068
Charges constatées d'avance (3)	220 220		220 220	269 304
TOTAL ACTIF CIRCULANT	24 114 332	466 536	23 647 796	20 212 779
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	81 957 481	29 650 585	52 306 896	49 330 454
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	30/06/2023	30/06/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	9 090 000	9 090 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	909 000	909 000
Réserves statutaires ou contractuelles	7 110 508	7 110 491
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 691 589	2 343 661
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	212 907	154 872
TOTAL CAPITAUX PROPRES	20 014 003	19 608 024
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	404 753	299 753
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	404 753	299 753
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 393 228	6 536 439
Emprunts et dettes financières diverses (3)	9 637 248	7 529 948
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	173 185	99 677
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 528 212	10 787 110
Dettes fiscales et sociales	4 741 450	4 076 223
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 301	4 666
Autres dettes	412 044	388 141
Produits constatés d'avance	473	473
TOTAL DETTES	31 888 140	29 422 677
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	52 306 896	49 330 454
(1) Dont à plus d'un an (a)	3 646 750	4 778 330
(1) Dont à moins d'un an (a)	28 068 205	24 544 670
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

ORLY DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée
au capital de 9.090.000 €
8 place Gaston Viens
94310 ORLY
381 499 151 RCS CRETEIL

**AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 14 DECEMBRE 2023**

PROJET DE RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 30 juin 2023, soit un bénéfice de 2.691.588,64 € comme suit :

- Aux associés, un dividende de 2.691.549 € ;
- Et le solde, soit 39,64 € au poste « réserves statutaires ou contractuelles ».

En conséquence, il sera versé un dividende de 444,15 € par action.

Ce dividende sera payé au siège social à compter du 1^{er} janvier 2024.

Les actionnaires personnes physiques reconnaissent avoir été informés que les dividendes perçus, éligibles pour partie et sur option à la réfaction prévue à l'article L 158, 3-2° du Code général des impôts, sont assujettis :

- à un prélèvement forfaitaire non libératoire prévu à l'article 117 quater du Code général des impôts, dont le taux est de 12,8 % ;
- aux prélèvements sociaux à la source au taux de 17,2 %.

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Au cours de l'exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
30/06/2023	773,48 €	-	2.342.870,92 €
30/06/2022	2.658.704,12 €	-	3.514,48 €
30/06/2021	2.202.928 €	-	2.912 €

RESOLUTION VOTEE

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 30 juin 2023, soit un bénéfice de 2.691.588,64 € comme suit :

- Aux associés, un dividende de 2.691.549 € ;
- Et le solde, soit 39,64 € au poste « réserves statutaires ou contractuelles ».

En conséquence, il sera versé un dividende de 444,15 € par action.

Ce dividende sera payé au siège social à compter du 1^{er} janvier 2024.

Les actionnaires personnes physiques reconnaissent avoir été informés que les dividendes perçus, éligibles pour partie et sur option à la réfaction prévue à l'article L 158, 3-2° du Code général des impôts, sont assujettis :

- à un prélèvement forfaitaire non libératoire prévu à l'article 117 quater du Code général des impôts, dont le taux est de 12,8 % ;
- aux prélèvements sociaux à la source au taux de 17,2 %.

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Au cours de l'exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
30/06/2023	773,48 €	-	2.342.870,92 €
30/06/2022	2.658.704,12 €	-	3.514,48 €
30/06/2021	2.202.928 €	-	2.912 €

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

LE COMITE DIRECTEUR
Représenté par Monsieur Eric ALLEMAND





MARCOLLA ET ASSOCIÉS

COMMISSAIRE AUX COMPTES - MEMBRE DE LA COMPAGNIE DE PARIS



Adresse de correspondance :

13, rue Jouffroy d'Abbans - 75017 PARIS

Téléphone 01 44 29 20 20

Télécopie 01 47 64 18 17

SAS ORLY DISTRIBUTION

8, place Gaston Viens

94310 ORLY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023



MARCOLLA ET ASSOCIÉS

COMMISSAIRE AUX COMPTES - MEMBRE DE LA COMPAGNIE DE PARIS



Adresse de correspondance :

13, rue Jouffroy d'Abbans - 75017 PARIS

Téléphone 01 44 29 20 20

Télécopie 01 47 64 18 17

SAS ORLY DISTRIBUTION

8 place Gaston Viens

94310 ORLY

A l'assemblée générale des associés de la SAS ORLY DISTRIBUTION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS ORLY DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du commissaire aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code du commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

L'établissement des états financiers est en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016,
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité Directeur et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultant d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle

Fait à Paris
Le 29 novembre 2023

Le Commissaires aux Comptes

MARCOLLA e ASSOCIES

Jean-Pierre MARCOLLA



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/06/2023	Net 30/06/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	230 507	229 823	684	
Fonds commercial (1)	10 601 352		10 601 352	10 601 352
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	15 829 359	10 287 605	5 541 753	6 345 382
Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 770 015	5 629 862	2 140 153	2 311 470
Autres immobilisations corporelles	17 984 897	13 036 759	4 948 138	4 279 143
Immobilisations corporelles en cours	53 295		53 295	304 763
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	35 229		35 229	35 229
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	5 336 115		5 336 115	5 237 257
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 380		2 380	3 080
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	57 843 149	29 184 049	28 659 100	29 117 675
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	111 034		111 034	90 114
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	10 061 307	371 818	9 689 489	8 531 878
Avances et acomptes versés sur commandes	39 903		39 903	39 903
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 411 805	3 095	1 408 710	1 910 626
Autres créances	7 786 858	91 622	7 695 236	5 675 827
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	1 936 925		1 936 925	692 058
Disponibilités	2 546 279		2 546 279	3 003 068
Charges constatées d'avance (3)	220 220		220 220	269 304
TOTAL ACTIF CIRCULANT	24 114 332	466 536	23 647 796	20 212 779
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	81 957 481	29 650 585	52 306 896	49 330 454
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	30/06/2023	30/06/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	9 090 000	9 090 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	909 000	909 000
Réserves statutaires ou contractuelles	7 110 508	7 110 491
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 691 589	2 343 661
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	212 907	154 872
TOTAL CAPITAUX PROPRES	20 014 003	19 608 024
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	404 753	299 753
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	404 753	299 753
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 393 228	6 536 439
Emprunts et dettes financières diverses (3)	9 637 248	7 529 948
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	173 185	99 677
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 528 212	10 787 110
Dettes fiscales et sociales	4 741 450	4 076 223
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 301	4 666
Autres dettes	412 044	388 141
Produits constatés d'avance	473	473
TOTAL DETTES	31 888 140	29 422 677
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	52 306 896	49 330 454
(1) Dont à plus d'un an (a)	3 646 750	4 778 330
(1) Dont à moins d'un an (a)	28 068 205	24 544 670
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	30/06/2023	30/06/2022
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	133 249 176	120 170 541
Production vendue (biens)	18 815 130	16 402 615
Production vendue (services)	3 647 770	2 801 665
Chiffre d'affaires net	155 712 075	139 374 821
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	79 694	72 398
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	546 355	900 494
Autres produits	582 498	565 222
Total I	156 920 621	140 912 936
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	124 032 656	110 411 017
Variations de stock	-1 270 584	-1 207 890
Achats de matières premières et autres approvisionnements	418 510	302 424
Variations de stock	-20 919	-19 097
Autres achats et charges externes (a)	12 721 187	10 944 335
Impôts, taxes et versements assimilés	2 579 518	2 481 176
Salaires et traitements	9 128 168	9 060 466
Charges sociales	3 110 786	3 226 257
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 007 845	1 840 387
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	375 634	261 500
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	108 500	21 000
Autres charges	30 784	31 530
Total II	153 222 084	137 353 105
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	3 698 537	3 559 831
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		44 013
Perte supportée ou bénéfice transféré IV	512	535
Produits financiers		
De participation (3)	1 074 608	497 584
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	43 712	34 156
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	1 118 320	531 740
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	259 833	110 537
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	259 833	110 537
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	858 488	421 203
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	4 556 513	4 024 511

Compte de résultat (suite)

	30/06/2023	30/06/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	43 056	124 947
Sur opérations en capital	8 080	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	51 136	124 947
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	219 117	10 041
Sur opérations en capital	622	232
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	58 035	123 510
Total charges exceptionnelles (VIII)	277 774	133 784
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-226 638	-8 837
Participation des salariés aux résultats (IX)	652 349	695 212
Impôts sur les bénéfices (X)	985 938	976 801
Total des produits (I+III+V+VII)	158 090 078	141 613 636
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	155 398 489	139 269 975
BENEFICE OU PERTE	2 691 589	2 343 661
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	1 099 368	23 299
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	34 800	3 770

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS ORLY DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2023, dont le total est de 52 306 896 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 691 589 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 13/09/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 8 ans
- * Constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 1 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 1 à 20 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 1 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Règles et méthodes comptables

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Table de taux de mortalité : (table TV 88-90)

Seuls sont pris en compte les salariés bénéficiant d'une ancienneté d'au moins 10 ans.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La société ORLYDIS a accodé au titre des exercices antérieurs des subventions à caractère commercial avec retour à meilleur fortune à la société ORLY VOYAGES :

2020.06 : 24 750 €

2021.06 : 31 100 €

Au titre de l'exercice clos le 30.06.2022, la société ORLY VOYAGES a procédé à un retour à meilleur fortune pour un montant de 18 786 €, inscrit en produit exceptionnels.

Au titre de l'exercice clos le 30.06.2023, la société ORLY VOYAGES a procédé à un retour à meilleur fortune pour un montant de 37 064 €, inscrit en produit exceptionnels.

Contrôle Urssaf

Un contrôle Urssaf est en cours sur la société au 30.06.2023.

Une provision pour risque a été comptabilisée sur l'exercice à hauteur du risque estimé, soit 28 000€

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	10 601 352			10 601 352
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	229 767	740		230 507
Immobilisations incorporelles	10 831 119	740		10 831 859
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	15 829 359			15 829 359
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 600 137	231 088	61 209	7 770 015
- Installations générales, agencements aménagements divers	15 903 884	1 258 469	385 189	16 777 165
- Matériel de transport	177 916	170 674		348 590
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	820 253	42 231	3 341	859 143
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	304 763		251 467	53 295
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	40 636 311	1 702 461	701 206	41 637 566
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	35 229			35 229
- Autres titres immobilisés	5 237 257	98 858		5 336 115
- Prêts et autres immobilisations financières	3 080		700	2 380
Immobilisations financières	5 275 565	98 858	700	5 373 723
ACTIF IMMOBILISE	56 742 996	1 802 059	701 906	57 843 149

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/06/2023
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	10 601 352
Total	10 601 352

Suite à la transposition de la directive comptable unique, une présomption de durée d'utilisation non limitée du fonds commercial est

Notes sur le bilan

introduite dans le P.C.G. En compensation de cette présomption permettant de ne pas amortir, un test annuel systématique de dépréciation du fonds commercial est imposé.

La mise en œuvre de ces nouvelles règles sur le traitement des fonds commerciaux n'a pas eu d'incidence sur les comptes annuels.

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis.

La mise en œuvre du test de dépréciation de nos fonds commerciaux n'a pas conduit à constater de dépréciation au titre de cet exercice.

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI CHOIVILOR 94310 ORLY	10 000	241 023	99,99	100 722
SNC ORLYMMO 94310 ORLY	20 000	2 717 468	99,99	1 140 453
EURL L'ORLY VOYAGES 94310 ORLY	8 000	347 228	100,00	69 926
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	35 228	35 228	1 505 570		
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	229 767	56		229 823
Immobilisations incorporelles	229 767	56		229 823
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	9 483 977	803 628		10 287 605
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 288 667	402 404	61 209	5 629 862
- Installations générales, agencements aménagements divers	11 870 296	703 498	385 189	12 188 605
- Matériel de transport	82 647	50 568		133 214
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	669 967	47 691	2 719	714 940
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	27 395 554	2 007 789	449 117	28 954 226
ACTIF IMMOBILISE	27 625 321	2 007 845	449 117	29 184 049

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 9 421 263 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	2 380		2 380
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 411 805	1 411 805	
Autres	7 786 858	7 786 858	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	220 220	220 220	
Total	9 421 263	9 418 883	2 380
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Avoirs sur fs gx a recevoir	18 190
Avoirs sur ach. a recevoir	645 285
Rist. a recev. scadif	585 529
Rist. a recevoir direct	145 634
Part.pub.btlec scaparf a recev	13 919
Pp a recev. scadif	756 000
Divers - produits a recevoir	116 932
Total	2 281 489

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 9 090 000,00 euro décomposé en 6 060 titres d'une valeur nominale de 1 500,00 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	6 060	1 500,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	6 060	1 500,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	154 872	58 035		212 907
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	154 872	58 035		212 907
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières		58 035		
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	299 753	108 500	3 500		404 753
Total	299 753	108 500	3 500		404 753
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		108 500	3 500		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 31 714 955 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	5 393 228	1 746 478	3 560 886	85 864
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 120 851	1 120 851		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 528 212	11 528 212		
Dettes fiscales et sociales	4 741 450	4 741 450		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 301	2 301		
Autres dettes (**)	8 928 441	8 928 441		
Produits constatés d'avance	473	473		
Total	31 714 955	28 068 205	3 560 886	85 864
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	490 046			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 649 795			
(**) Dont envers les associés	8 516 397			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 892 220 euro.

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	4 899 657	4 024 023	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	4 899 657	4 024 023	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fnp marchandises	984 320
Fnp edf - gdf - eau	547 352
Fnp cotisations centrales	382 788
Fnp port sur achats	14 280
Surveil magasin a payer	5 576
Far nettoyage a recevoir	3 346
Fnp frais adhesion pee	389
Fnp entretien a payer	23 420
Fnp maintenance	50 520
Fnp assurances	5 835
Fnp analyse labo	6 869
Fnp personnel interimaire	9 274
Fnp honoraires	125 286
Fnp publicite	169 894
Fnp telephone	223
Fnp services bancaires	4 108
Fnp cotisations	284 556
Fnp sacem	2 640
Interets courus sur emprunts	17 956
Interet participation	109 892
Ass.interets courus a payer	95 036
Dette provís.pour cong.a payer	565 072
Dette prov.pour prime annuelle	312 586
Dette provís.pour primes	190 000
Dette prov.pour participation	652 349
Organismes sociaux charges à payer	130 470
Charges soc. s/conges payes	218 174
Charges soc.s/prov.prime annue	120 689
Charges soc.s/primes	73 359
Prov. 1% construction	58 162
Prov. taxe apprentissage	19 490
Prov. organic a payer	109 806
Prov.taxe additionnelle a paye	401 646
Etat - charges a payer	66 210
Impots fonciers a payer	440 812
Taxe bureaux a payer	42 967
Taxe vehicules a payer	1 941
Taxe handicapes a payer	18 279
Taxe locale pub/enseigne (tlpe) a	14 883
Taxe publicite a payer	7 980
Porte monnaie tel	412 031
Total	6 700 465

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Marchandises d avance	4 383		
Sacs ecologiques d avance	603		
Location materiel d avance	6 900		
Entretien d avance	2 115		
Maintenance d avance	72 736		
Assurance d avance	12 210		
Documentation generale d avanc	265		
Honoraires d avance	388		
Publicite d avance	46 362		
Telephone et transpac d avance	923		
Services bancaires d avance	351		
Cotisations d avance	57 983		
Cca taxes diverses	237		
Cca medecine travail	14 663		
Sacem d avance	101		
Total	220 220		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constates d avance	473		
Total	473		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/06/2023
Ventes magasin	130 698 442
Ventes carburant	21 365 863
Prestations de services	3 647 769
TOTAL	155 712 075

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 34 800 euro

Montant compris dans les produits financiers : 1 099 368 euro

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	2 691 589
+ Impôts sur les bénéfices	985 938
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	3 677 527
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	58 035
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	3 735 562

Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant	4 556 513	1 218 403	3 338 110
+ Résultat exceptionnel	-226 638	-57 152	-169 486
- Participations des salariés	652 349	175 313	477 036
Résultat comptable	3 677 527	985 938	2 691 589
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 284 562 euro. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	212 907
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	212 907
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	1 351 155
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	1 351 155
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	284 562
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	



Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/07/2022, la société SAS ORLY DISTRIBUTION est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS ORLY DISTRIBUTION HOLDING.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 352 personnes dont 9 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	31	
Agents de maîtrise et techniciens	5	
Employés	316	
Ouvriers		
Total	352	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : ORLY DISTRIBUTION HOLDING

Forme : SASU

SIREN : 911 557 510

Au capital de : 14 020 000 euro

Adresse du siège social :

8 PLACE Gaston VIENS

94 310 ORLY

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
<i>Avals et cautions</i>	10 157 059
Avals et cautions	10 157 059
Engagements en matière de pensions	688 939
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	10 845 998
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres engagements donnés :

Nantissement de 5 actions détenues auprès de la Société NOVA FIGUEIRAS.

Nantissement du fonds de commerce détenues

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euro
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
<i>Retour à meilleure fortune DIS PONTAULT</i>	415 800
Autres engagements reçus	415 800
Total	415 800
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 688 939 euro

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

Comptes Annuels

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023



COGEPARC

Société d'Expertise Comptable
& de Commissariat aux Comptes
Inscrite à l'Ordre des
Experts-comptables et à la
Compagnie Régionale de Lyon

L Y O N
Le Thélamos - CP 202
12, quai du Commerce
69336 Lyon Cedex 09
Tél : +33 (0)4 72 53 25 50
Fax : +33 (0)4 72 53 25 51

L A G N I E R
56, avenue de l'Europe
01150 Lagnieu
Tél : +33 (0)4 74 40 32 52
Fax : +33 (0)4 74 40 32 53

C R É M I E R
19, cours Baron Bayard
39460 Champagnole
Tél : +33 (0)4 74 92 43 74
Fax : +33 (0)4 72 53 25 51

cabinet@cojeparc.com
www.cojeparc.com

SA au capital de 205 500 €
RCS Lyon B 564 501 305
TVA N° FR47964501305

ETATS FINANCIERS AU 30/06/2023

SAS ORLY DISTRIBUTION

8 place GASTON VIENS
94310 ORLY
Siret : 38149915100011

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS ORLY DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2023, dont le total est de 52 306 896 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 691 589 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 13/09/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 8 ans
- * Constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 1 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 1 à 20 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 1 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Règles et méthodes comptables

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Table de taux de mortalité : (table TV 88-90)

Seuls sont pris en compte les salariés bénéficiant d'une ancienneté d'au moins 10 ans.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La société ORLYDIS a accodé au titre des exercices antérieurs des subventions à caractère commercial avec retour à meilleur fortune à la société ORLY VOYAGES :

2020.06 : 24 750 €

2021.06 : 31 100 €

Au titre de l'exercice clos le 30.06.2022, la société ORLY VOYAGES a procédé à un retour à meilleur fortune pour un montant de 18 786 €, inscrit en produit exceptionnels.

Au titre de l'exercice clos le 30.06.2023, la société ORLY VOYAGES a procédé à un retour à meilleur fortune pour un montant de 37 064 €, inscrit en produit exceptionnels.

Contrôle Urssaf

Un contrôle Urssaf est en cours sur la société au 30.06.2023.

Une provision pour risque a été comptabilisée sur l'exercice à hauteur du risque estimé, soit 28 000€

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	10 601 352			10 601 352
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	229 767	740		230 507
Immobilisations incorporelles	10 831 119	740		10 831 859
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	15 829 359			15 829 359
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 600 137	231 088	61 209	7 770 015
- Installations générales, agencements aménagements divers	15 903 884	1 258 469	385 189	16 777 165
- Matériel de transport	177 916	170 674		348 590
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	820 253	42 231	3 341	859 143
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	304 763		251 467	53 295
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	40 636 311	1 702 461	701 206	41 637 566
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	35 229			35 229
- Autres titres immobilisés	5 237 257	98 858		5 336 115
- Prêts et autres immobilisations financières	3 080		700	2 380
Immobilisations financières	5 275 565	98 858	700	5 373 723
ACTIF IMMOBILISE	56 742 996	1 802 059	701 906	57 843 149

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/06/2023
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	10 601 352
Total	10 601 352

Suite à la transposition de la directive comptable unique, une présomption de durée d'utilisation non limitée du fonds commercial est

Notes sur le bilan

introduite dans le P.C.G. En compensation de cette présomption permettant de ne pas amortir, un test annuel systématique de dépréciation du fonds commercial est imposé.

La mise en œuvre de ces nouvelles règles sur le traitement des fonds commerciaux n'a pas eu d'incidence sur les comptes annuels.

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis.

La mise en œuvre du test de dépréciation de nos fonds commerciaux n'a pas conduit à constater de dépréciation au titre de cet exercice.

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI CHOIVILOR 94310 ORLY	10 000	241 023	99,99	100 722
SNC ORLYMMO 94310 ORLY	20 000	2 717 468	99,99	1 140 453
EURL L'ORLY VOYAGES 94310 ORLY	8 000	347 228	100,00	69 926
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	35 228	35 228	1 505 570		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	229 767	56		229 823
Immobilisations incorporelles	229 767	56		229 823
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	9 483 977	803 628		10 287 605
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 288 667	402 404	61 209	5 629 862
- Installations générales, agencements aménagements divers	11 870 296	703 498	385 189	12 188 605
- Matériel de transport	82 647	50 568		133 214
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	669 967	47 691	2 719	714 940
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	27 395 554	2 007 789	449 117	28 954 226
ACTIF IMMOBILISE	27 625 321	2 007 845	449 117	29 184 049

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 9 421 263 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	2 380		2 380
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 411 805	1 411 805	
Autres	7 786 858	7 786 858	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	220 220	220 220	
Total	9 421 263	9 418 883	2 380
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Avoirs sur fs gx a recevoir	18 190
Avoirs sur ach. a recevoir	645 285
Rist. a recev. scadif	585 529
Rist. a recevoir direct	145 634
Part.pub.btlec scaparf a recev	13 919
Pp a recev. scadif	756 000
Divers - produits a recevoir	116 932
Total	2 281 489

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 9 090 000,00 euro décomposé en 6 060 titres d'une valeur nominale de 1 500,00 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	6 060	1 500,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	6 060	1 500,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	154 872	58 035		212 907
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	154 872	58 035		212 907
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières		58 035		
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	299 753	108 500	3 500		404 753
Total	299 753	108 500	3 500		404 753
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation Financières Exceptionnelles		108 500	3 500		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 31 714 955 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	5 393 228	1 746 478	3 560 886	85 864
- à plus de 1 an à l'origine	1 120 851	1 120 851		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 528 212	11 528 212		
Dettes fiscales et sociales	4 741 450	4 741 450		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 301	2 301		
Autres dettes (**)	8 928 441	8 928 441		
Produits constatés d'avance	473	473		
Total	31 714 955	28 068 205	3 560 886	85 864
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	490 046			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 649 795			
(**) Dont envers les associés	8 516 397			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 892 220 euro.

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	4 899 657	4 024 023	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	4 899 657	4 024 023	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fnp marchandises	984 320
Fnp edf - gdf - eau	547 352
Fnp cotisations centrales	382 788
Fnp port sur achats	14 280
Surveil magasin a payer	5 576
Far nettoyage a recevoir	3 346
Fnp frais adhesion pee	389
Fnp entretien a payer	23 420
Fnp maintenance	50 520
Fnp assurances	5 835
Fnp analyse labo	6 869
Fnp personnel interimaire	9 274
Fnp honoraires	125 286
Fnp publicite	169 894
Fnp telephone	223
Fnp services bancaires	4 108
Fnp cotisations	284 556
Fnp sacem	2 640
Interets courus sur emprunts	17 956
Interet participation	109 892
Ass.interets courus a payer	95 036
Dette provis.pour cong.a payer	565 072
Dette prov.pour prime annuelle	312 586
Dette provis.pour primes	190 000
Dette prov.pour participation	652 349
Organismes sociaux charges à payer	130 470
Charges soc. s/conges payes	218 174
Charges soc.s/prov.prime annue	120 689
Charges soc.s/primes	73 359
Prov. 1% construction	58 162
Prov. taxe apprentissage	19 490
Prov. organic a payer	109 806
Prov.taxe additionnelle a paye	401 646
Etat - charges a payer	66 210
Impots fonciers a payer	440 812
Taxe bureaux a payer	42 967
Taxe vehicules a payer	1 941
Taxe handicapes a payer	18 279
Taxe locale pub/enseigne (tlpe) a	14 883
Taxe publicite a payer	7 980
Porte monnaie tel	412 031
Total	6 700 465

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Marchandises d avance	4 383		
Sacs ecologiques d avance	603		
Location materiel d avance	6 900		
Entretien d avance	2 115		
Maintenance d avance	72 736		
Assurance d avance	12 210		
Documentation generale d avanc	265		
Honoraires d avance	388		
Publicite d avance	46 362		
Telephone et transpac d avance	923		
Services bancaires d avance	351		
Cotisations d avance	57 983		
Cca taxes diverses	237		
Cca medecine travail	14 663		
Sacem d avance	101		
Total	220 220		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constates d avance	473		
Total	473		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/06/2023
Ventes magasin	130 698 442
Ventes carburant	21 365 863
Prestations de services	3 647 769
TOTAL	155 712 075

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 34 800 euro

Montant compris dans les produits financiers : 1 099 368 euro

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	2 691 589
+ Impôts sur les bénéfices	985 938
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	3 677 527
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	58 035
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	3 735 562

Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	4 556 513	1 218 403	3 338 110
+ Résultat exceptionnel	-226 638	-57 152	-169 486
- Participations des salariés	652 349	175 313	477 036
Résultat comptable	3 677 527	985 938	2 691 589
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 284 562 euro. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	212 907
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	212 907
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	1 351 155
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	1 351 155
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	284 562
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

 Notes sur le compte de résultat**Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale**

A partir de l'exercice ouvert au 01/07/2022, la société SAS ORLY DISTRIBUTION est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS ORLY DISTRIBUTION HOLDING.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 352 personnes dont 9 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	31	
Agents de maîtrise et techniciens	5	
Employés	316	
Ouvriers		
Total	352	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : ORLY DISTRIBUTION HOLDING

Forme : SASU

SIREN : 911 557 510

Au capital de : 14 020 000 euro

Adresse du siège social :

8 PLACE Gaston VIENS

94 310 ORLY

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
<i>Avals et cautions</i>	10 157 059
Avals et cautions	10 157 059
Engagements en matière de pensions	688 939
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	10 845 998
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres engagements donnés :

Nantissement de 5 actions détenues auprès de la Société NOVA FIGUEIRAS.

Nantissement du fonds de commerce détenues

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euro
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
<i>Retour à meilleure fortune DIS PONTAULT</i>	415 800
Autres engagements reçus	415 800
Total	415 800
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 688 939 euro

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.